



Glace

CANAL DE CALAIS

AVIS A LA BATELLERIE
N° FR/2010/00091

Pris en application :
1.22 du R.G.P.

Un arrêt de navigation

▪ **à partir du lundi 11 janvier 2010 à 10:00 []**

- Canal de Calais entre les PK 6.250 (ecluse d'hennuin) et PK 21.100 (pont mollien)

En cas de besoin, le (ou les) service(s) à contacter est (sont) le(s) suivant(s) :
Subdivision Littoral-Dunkerque, Terre-plein de l'écluse du Jeu de Mail, 59375,
DUNKERQUE.

Tél : 03 28 58 71 10.

Commentaire :

Les usagers sont informés que le canal de Calais est pris par les glaces sur des tronçons entre l'écluse d'Hennuin et l'apponement des carrières du boulonnais.

La reprise de la navigation sera indiquée par avis modificatif.

Adjoint(e) au chef
d'arrondissement

Signé

Patrice OGER

Date limite d'affichage :
Prochain Avis